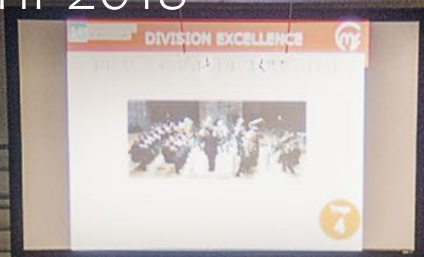




# Confédération Musicale de France

Mars-avril 2018



**GROS PLAN SUR**  
la CMF 44 Loire-Atlantique

**RETOUR SUR**  
le Championnat National  
de Brass Band 2018

**PARTENARIAT**  
Henri Selmer Paris

Parution bimestrielle  
[www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)

# 19 - 22 avril 2018



117<sup>e</sup> congrès  
**ÉVIAN**  
avril 2018



## Musiciens d'une structure adhérente à la CMF participez au 117<sup>ème</sup> Congrès !

*De nouvelles instances dirigeantes et  
un nouveau président y seront élus*

# ELECTIONS

### Programme

#### Judi 19 avril

- 15h : accueil des participants au Palais des Festivités
- 17h : réception à l'Hôtel de Ville
- 20h : repas à l'Espace Brunnarius

#### Vendredi 20 avril

- 9h - 12h : Assemblée Plénière au Palais Lumière
- 12h30 : repas à l'Espace Brunnarius
- 14h - 15h30 : Assemblée Plénière au Palais Lumière
- 16h - 18h : Visite à l'Usine d'Evian pour tous les participants et leurs accompagnants
- 19h - 20h30 : repas à l'Espace Brunnarius
- 20h45 : concert de la Batterie-Fanfare Départementale 74 et de la chorale « Le chœur du Brevon » au Palais des Festivités

*Pour les accompagnants :*

- 8h30 : visite guidée du Château de Ripaille
- 14h : visite guidée de la ville d'Evian

#### Samedi 21 avril

- 9h - 12h : Assemblée Plénière au Palais Lumière
- 12h30 : repas à l'Espace Brunnarius
- 14h - 16h30 : élection du Conseil d'administration et du Bureau au Palais Lumière
- 17h : concert de l'Orchestre à Vents du Mont-Blanc et de l'Harmonie Municipale d'Evian au Palais des Festivités
- 19h30 : apéritif et repas de clôture au Palais des Festivités

*Pour les accompagnants :*

- 8h30 : visite du musée de la musique mécanique aux Gets
- 14h : visite du Temple du Fromage à Lugrin

#### Dimanche 22 avril

##### Journée récréative & croisière sur le Lac Léman

- 8h : départ en car pour Genève
- 10h15 : bateau touristique : Genève > Yvoire
- 12h17 : arrivée à Yvoire, vin d'honneur, repas au village médiéval et visite libre
- 15h30 : départ en car pour Evian
- 16h15 : arrivée à Evian et bon retour à tous !



# ÉDITO

## MARS-AVRIL 2018

### EXPLORATION

- 2 Gros plan sur la CMF 44  
Loire-Atlantique

### PRATIQUE MUSICALE

- 5 Retour sur le Championnat  
National de Brass Band 2018
- 6 Interview du Paris Brass Band,  
Champion de France
- 7 Gros plan sur les membres  
du jury
- 8 Rencontre avec Thierry  
Deleruyelle, membre du jury
- 9 Focus sur les brass bands  
de l'Ouest

### REPORTAGE

- 11 Partenariat: Henri Selmer  
Paris

### BONNES PRATIQUES

- 13 Partenariat SEAM
- Programme d'aide de la SEAM
- 14 Usages Pédagogiques  
des outils numériques

### AGENDA

- 15 Événements CMF
- 16 Étranger
- En bref

### Confédération Musicale de France

Association reconnue  
d'utilité publique

10-12 avenue de la Marne,  
92120 Montrouge  
TÉL. 0155582282  
FAX 0147356308  
MAIL [cmf@cmf-musique.org](mailto:cmf@cmf-musique.org)  
SITE [www.cmf-musique.org](http://www.cmf-musique.org)  
SIRET n° 78445208800031  
APE n° 9499 Z  
ISSN n° 2558-1201

### UTOPIE

*On termine son parcours confédéral et indéniablement se pose-t-on la question : qu'aurais-je pu faire mieux, plus ou autrement ?*

*L'on se met à rêver d'un paysage associatif générateur de satisfactions personnelles et générales, où les choses seraient faciles, couleraient de source, tellement nos convictions sur l'intérêt de la pratique musicale collective font partie de notre ADN.*

*La réalité nous ramène sur terre avec fermeté ; certains de mes amis se sont perdus dans des contemplations rêveuses ou des espoirs béats.*

*Les convictions ne suffisent que si l'on est capable de les partager, n'est-ce pas là déjà une prémisse de la problématique de l'intégration sociale ?*

*Un jésuite me disait « on peut être seul et avoir raison », je pense que si l'on est seul il ne sert à rien d'avoir raison.*

*Que cette vie de musicien serait parfaite si la collectivité se préoccupait avant tout de la formation des jeunes dans la perspective d'une intégration à la pratique collective multigénérationnelle dont il faut aujourd'hui se préoccuper. Cette considération vaut pour toutes les disciplines sportives et culturelles du pays, notamment pour promouvoir la mixité et l'intégration sociale.*

*Le processus est lent et reste à ce jour du domaine de l'utopie puisque chacun y va de ses propres solutions, souvent improvisées et en méconnaissance des pratiques, traditions et savoirs que nous transmettons en notre sein.*

### Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

### Rédaction et réalisation

Camille Matet | Chargée de rédaction  
MAIL [redaction@cmf-musique.org](mailto:redaction@cmf-musique.org)  
TÉL. 0155582287  
Adrien Aybes-Gille | Graphiste  
MAIL [pao@cmf-musique.org](mailto:pao@cmf-musique.org)  
TÉL. 0155582286

### Recevoir le bulletin

MAIL [bulletin@cmf-musique.org](mailto:bulletin@cmf-musique.org)  
TÉL. 0155582284

### Publicité

Au support, TÉL. 0155582287

### Impression

ITF imprimeurs, z.a. Le Sablon, cs 40051,  
72230 Mulsanne

« Toute reproduction du présent bulletin, même partielle et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du directeur de la publication, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »



Jean Jacques Brodbeck,  
Président de la CMF

### En couverture

Le Brass band  
de Toulouse sur la scène  
de la Cité des congrès  
de Nantes  
Photo © Camille Matet



# GROS PLAN SUR LA CMF 44 LOIRE-ATLANTIQUE

EXPLORATION | PAR CAMILLE MATET

1 «Nantes Philharmonie» en concert au conservatoire de Nantes.

Photo © Jean-Paul Verjus

CMF 44 est le nom donné à l'union départementale des associations musicales de Loire-Atlantique. Elle est l'une des 112 fédérations composant la Confédération Musicale de France et a pour objectifs :

- d'étendre et favoriser la pratique musicale dans le département de Loire-Atlantique
- de soutenir et promouvoir les actions culturelles des associations musicales (concerts, concours...)
- d'établir un lien entre les structures adhérentes (blog CMF 44)
- de donner accès aux formations initiales et continues (écoles de musique, stages, master classe...)
- d'être un centre de support et de relais de la CMF pour ses 26 associations adhérentes et musiciens
- d'inciter les musiciens ayant acquis une formation initiale, à retrouver la pratique collective
- de participer par la musique aux événements marquant la vie et l'originalité du département.

Jean-Claude Burbaud, son président, nous présente les projets de la CMF 44 pour l'année 2018.

## **Pouvez-vous nous présenter la CMF 44 ?**

**JEAN-CLAUDE BURBAUD :** L'Association CMF de Loire-Atlantique a vu le jour fin 1985 sous le nom d'UDAM 44 puis de CMF 44 en 2016. Une tentative ambitieuse d'évolution tant sur le plan culturel que relationnel, souhaitée par tous, a été initiée en 2016. Mais elle s'est très vite avérée peu réaliste au regard du peu de temps que chacun pouvait y consacrer et l'année 2017 a ensuite confirmé cette tendance. Il devenait clair qu'une structure simplifiée s'imposait pour retrouver l'efficacité de la CMF 44 tout en prenant en compte les

disponibilités du socle de bénévoles. Suite à l'Assemblée Générale qui a eu lieu en janvier 2018, les dispositions suivantes ont été retenues :

- les déplacements sont réduits à minima.
- un noyau dur d'actions communes est mis en place, essentiellement pour l'aide technique au recouvrement en ligne des cotisations et des assurances, la formation et l'attribution des subventions aux initiatives locales.
- le blog CMF 44 est mis en pause au profit des blogs locaux et des sites communaux.

## **Quelle est la conséquence de cette évolution sur la vie musicale de CMF 44 ?**

**J.-C. B. :** La vie CMF au sein de la Loire-Atlantique est cependant bien présente. La CMF 44 y joue pleinement son rôle d'incitation à la pratique collective, aux formations inter-âge complémentaires ou continues. Nous pouvons toutefois noter une certaine nostalgie de l'époque où un bon repas suivi d'une sortie accompagnaient les assemblées générales ! Il est vrai que l'évolution actuelle nous prive de rencontres directes. Heureusement, elles sont toutefois toujours présentes au sein des sociétés musicales. Il suffit de visiter leurs blogs et d'observer les photos illustrant le plaisir d'être ensemble pour s'en rendre compte.

## **Pouvez-vous nous parler de vos projets ?**

**J.-C. B. :** Nous avons un certain nombre de projets prévus pour les mois à venir. Notons par exemple la mise en place d'un réseau de chefs d'orchestres coordonné par Fred Oster, le Directeur musical de «Nantes Philharmonie». Ce sont les chefs des 20 orchestres affiliés à CMF 44 qui en font partie ▶



2



3

et parmi eux, deux formations concourant au niveau international : «Cancelli Musique» et «Nantes Philharmonie». Elles sont des forces d'attraction pour tous les musiciens ayant le niveau exigé par leur répertoire.

Nous mettons aussi en place différents partenariats, par exemple avec la «CMF Vendée», afin d'assurer la pérennité des stages d'orchestre qu'elle organise depuis de nombreuses années ou encore avec «Musique et Danse» afin d'exploiter les œuvres créées mais laissées en sommeil.

Au programme également, nous organisons des Masters classes sur des thèmes appelant à une pratique particulière des instruments, nous soutenons le festival de Pornic «Les Vagues d'Harmonie» et enfin le Championnat National de Brass-Band 2018 qui vient de se dérouler à Nantes.

### **Justement, quelle est la place du brass band dans votre région ?**

**J.-C. B. :** Bien que le brass band ne soit pas très connu du grand public dans cette région de l'Ouest, il existe, grâce à l'action soutenue des professeurs de cuivres des conservatoires et écoles de musique, deux importantes formations :

- Le West Brass Band, fondé en 2013, est un orchestre de cuivres et de percussions placé sous la direction de Julien Tessier. Il est constitué de musiciens amateurs et professionnels, d'enseignants, de jeunes étudiants et de musiciens retraités. À noter que le West Brass Band était l'un des invités de René Martin à la Folle Journée de Nantes 2017 (plus d'informations p. 9).

- Le Brass band des Pays de Loire, sous la direction de Nicolas Leudière, regroupe de talentueux instrumentistes, dont un tiers de professionnels et deux tiers d'amateurs éclairés. Depuis 20 ans cet orchestre n'a de cesse de promouvoir et de partager sa passion pour les cuivres avec tous les publics. Son répertoire éclectique et ambitieux comprend des pièces originales pour brass band, souvent issues du répertoire anglo-saxon, des musiques de films, des standards de jazz et des adaptations d'œuvres classiques (plus d'informations p. 9).

### **Le mot de la fin ?**

**J.-C. B. :** Agissant par goût et plus encore pour le plaisir qu'apporte la pratique musicale collective, je souhaite inciter des centaines de musiciens formés dans nos écoles de musiques ou nos conservatoires à «sortir leurs instruments du grenier» et rejoindre nos orchestres. La CMF est un support essentiel pour franchir le mur culturel dressé par notre époque, mais tel le montagnard, il faut sans cesse rechercher la petite faille qui permet de grimper! ■

## **CHORALE LES EMBRUNS AU POULIGUEN (44 510)**

Créée en 1969 sous l'impulsion de l'abbé Gabriel Niel, organiste, et de son premier chef de chœur, Claude Menu, la chorale «Les Embruns» chantait alors les cantiques à quatre voix pendant les messes dominicales en l'église Saint-Nicolas au Pouliguen.

Très vite, les cantiques ne suffisent plus à assouvir l'envie de chanter des choristes. Alors viennent les premiers concerts. C'est en 1983, avec l'arrivée de son nouveau chef Jean-Marc Vantomme, flûtiste de son état, que la chorale prend une orientation nouvelle : les grandes œuvres de musique sacrée. Tout d'abord, quelques extraits les plus connus du *Messie* de Haendel, du *Gloria* de Vivaldi, des *Cantates* de Bach, puis en 1989, pour les vingt ans de la formation, la première œuvre complète : la *Messe en sol majeur* de Schubert, avec orchestre. Suivront le *Requiem* de Mozart, *Credo et Magnificat* de Vivaldi, *Missa Choralis* de Liszt, *Carmina Burana* de Orff (avec Nantes Philharmonie)...

En 2019, «Les Embruns» fêteront leurs cinquante ans d'existence. Une saison de concerts au Pouliguen bien sûr, mais aussi dans d'autres villes du département et au-delà... Le point culminant de cette saison anniversaire sera, au mois de juillet 2019, un programme exceptionnel : *Requiem* de Mozart et *Requiem* de Salieri!

Beaucoup de travail pour tous ces chanteurs amateurs, assidus, acharnés, mais tous unis d'une même passion avec leur chef : chanter ensemble pour partager «notre plaisir de chanter pour votre plaisir d'écouter». ■

**MAGALI MALICHMANN**

PRÉSIDENTE

2 Concert de la chorale les Embruns le 20 juillet 2012 à La Baule

3 Concert de la chorale les Embruns à l'église Notre-Dame-de-Pitié au Croisic



**4** Cancelli Musique pendant la «Folle journée de Nantes»  
**5** Concert des Chapalleros lors du festival «Montmartre à Clisson».

Photo © Philippe Cocheril

## ASSOCIATION SÈVRE & MUSIQUE ET SA FORMATION MUSICALE « LES CHAPALLEROS » (44 330)

Créée au début des années 1990 au Pallet, l'association Sèvre & Musique et sa formation musicale Les Chapalleros se proposent de promouvoir les musiques cubaines populaires, de la comparsa au mambo, du chacha au danzón, sans s'interdire quelques excursions vers l'afro-beat. La formation actuelle comprend une douzaine de musiciennes et musiciens : flûtes, saxophones, trompettes, basse et guitare électrique et percussions. Toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre sont les bienvenus : les répétitions se font le vendredi soir à partir de 20h30 dans la salle de musique du Pallet, au milieu des vignes. Convivialité garantie !

Depuis leur naissance, Les Chapalleros ont développé de nombreux projets, organisé une tournée en Irlande en 2013 et participé à de nombreuses prestations musicales, au rythme d'une quinzaine par an. Le plus simple est de nous découvrir de façon plus approfondie en consultant notre site. ■

**PHILIPPE COCHERIL**

SECRÉTAIRE DE SÈVRE & MUSIQUE

Plus d'informations : **TÉL.** 06 44 05 08 80 ou 02 28 07 23 62 ;

**SITE** [www.leschapalleros.fr](http://www.leschapalleros.fr)

## CANCELLI MUSIQUE (44 450)

L'orchestre Cancelli Musique, de Saint-Julien-de-Concelles est composé d'une soixantaine de musiciens amateurs. Il est dirigé par Julien Tessier depuis septembre 2017.

L'orchestre propose chaque année trois concerts composant sa saison musicale. Chaque saison s'enrichit de nouveaux projets, synonymes d'explorations de registres musicaux différents et de projets motivants pour les musiciens de son association. Ces dernières années des projets avec des compositeurs (Bruno Reigner, Gerardo Jerez Le Cam, Étienne Perruchon) ont vu le jour. L'orchestre participe à la «Folle journée de Nantes» ainsi qu'à différents rendez-vous musicaux sous l'invitation de René Martin.

Cancelli Musique participe également régulièrement aux concours organisés par la Confédération Musicale de France afin de progresser et de vivre des expériences musicales enrichissantes. L'orchestre a participé au concours Mondial de Musique de Kerkrade en juillet 2013 (WMC2013 - Pays Bas). À cette occasion, Cancelli Musique était le seul orchestre à représenter la France.

La saison en cours proposera un nouveau concert le 25 mars prochain en écho à la «Folle journée» 2018 dont le thème était l'exil. La fin de saison proposera un concert plus familial en juin intitulé «Ça cartoon».

La volonté de l'orchestre reste avant tout le plaisir de la musique partagé entre musiciens et avec un large public. Investi dans la vie locale par le biais de nombreux projets en partenariat avec la municipalité, les associations (médiathèque, école de musique Loire Divate, associations musicales, écoles primaires, collèges), l'envie de promouvoir la musique d'harmonie et de la faire découvrir au plus grand nombre reste une motivation essentielle dans les choix musicaux qui construisent son répertoire. ■

**MARIELLE LECHAT**

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION



# RETOUR SUR LE CHAMPIONNAT NATIONAL DE BRASS BAND 2018

PRATIQUE MUSICALE | PAR CAMILLE MATET

Le mouvement Brass Band, né en Grande-Bretagne à l'époque victorienne, connaît un véritable essor au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque chaque village et chaque usine créent leur propre orchestre. Ce phénomène est très bien représenté dans le film *Les Virtuoses* de Mark Herman sorti en 1997. Composé d'instruments de la famille des saxhorns, cornets, trombones et percussions, un Brass Band comprend entre 20 et 35 musiciens et peut jouer les répertoires les plus variés.

Le Championnat National de Brass Band (CNBB), organisé depuis 2004 par la CMF, est un véritable outil de promotion et de valorisation de la pratique collective de la musique en France. Il donne l'occasion aux orchestres de jouer devant un jury d'experts internationaux, de se confronter aux autres Brass Bands de France et de montrer le meilleur d'eux-mêmes.

Ce grand rassemblement annuel est le rendez-vous incontournable des amateurs de cuivres et un formidable moment de rencontres, d'échanges et de découvertes pour tous.

Pour sa 14<sup>e</sup> édition, le Championnat National de Brass Band s'est déroulé les 24 et 25 février derniers à la Cité des Congrès de Nantes. Ce fut un réel succès pour ce rassemblement annuel qui a vu concourir 13 brass bands.

Pour les départager, le jury était présidé par le britannique Philip Sparke, accompagné du belge Manu Mellaerts et du français Thierry Deleruyelle (plus d'informations p. 7).

Le concert de gala qui s'est déroulé le 24 février à 20h30 a vu se produire en première partie «Le Spectre d'Ottokar» et en 2<sup>e</sup> partie «Nantes Philharmonie» accompagné par le «Quatuor Ellipsos». Un véritable succès artistique et musical! Cette année, le Paris Brass Band a repris son titre de Champion de France et représentera la France lors du Championnat Européen 2019 qui aura lieu à Montreux, en Suisse.

Pendant la cérémonie de remise des prix, chaque brass band, premier de sa catégorie, a reçu un bon des éditions Hal Léonard pour l'achat d'une partition. Le Paris Brass Band a reçu la somme de 1000 € de notre partenaire Buffet Crampon afin de l'aider dans son déplacement au Championnat Européen de Montreux.

Chaque Brass band a également reçu des récompenses comme des cds ou des bons d'achat.

1

Le Brass Band du CRR de Toulouse sur scène lors du Championnat National de Brass Band  
Photo © Camille Matet

## PALMARÈS 2018

### DIVISION HONNEUR

Œuvre imposée : *Music of the Spheres* de Philip Sparke  
(Éditions Anglo Music)

1. Paris Brass Band : ..... 1<sup>er</sup> prix | 96/100  
Mention Très Bien | Mention spéciale au cornet soprano
2. Hauts de France Brass Band : ..... 1<sup>er</sup> prix | 94/100  
Mention Très Bien
3. Brass Band de Lyon : ..... 1<sup>er</sup> prix | 89/100  
Mention Bien

### DIVISION EXCELLENCE

Œuvre imposée : *Fragile Oasis* de Peter Meechan  
(Éditions Peter Meechan Music)

1. Brass Band Côtes et Cuivres : ..... 1<sup>er</sup> prix | 88/100  
Mention Bien | Mention spéciale au cornet principal
2. Douai Brass Band : ..... 1<sup>er</sup> prix | 87/100  
Mention Bien
3. West Brass Band : ..... 1<sup>er</sup> prix | 82/100
4. Brass Band de Toulouse : ..... 1<sup>er</sup> prix | 81/100

### DIVISION 1

Œuvre imposée : *Excalibur (Sword of Justice)* de Jan van der Roost  
(Éditions Vlaamse Brass Band Federatie)

1. Brass Band Accords : ..... 1<sup>er</sup> prix | 86/100  
Mention Bien ▶

**DIVISION 2**

Œuvre imposée: *Babylon* de Thibaut Bruniaux  
(Éditions Lake Music Publication)

1. Brass Band du CRR de Toulouse: ..... 1<sup>er</sup> prix | 91/100  
Mention Très Bien
2. Brass Band des Pays de la Loire: ..... 1<sup>er</sup> prix | 86/100  
Mention Bien | Mention spéciale au 1<sup>er</sup> euphonium

**DIVISION 3**

Œuvre imposée: *Legend in brass* de James Curnow  
(Éditions De Haske)

1. Brass Band Lorient Bretagne Sud: ..... 1<sup>er</sup> prix | 90/100  
Mention Très Bien
2. Brass Band de Haute Bretagne: ..... 1<sup>er</sup> prix | 82/100
3. Brass Band du Pays Bourguellois: ..... 1<sup>er</sup> prix | 80/100 ■



2

**BRASS BAND 2018**

## INTERVIEW DU PARIS BRASS BAND CHAMPION DE FRANCE

2 Le Paris Brass Band lors du Championnat National de Brass Band  
Photo © Camille Matet

### **Comment s'est passée votre préparation au Championnat National de Brass Band ?**

**FLORENT DIDIER :** Notre préparation s'est déroulée de manière idéale, entre répétitions hebdomadaires, grosses sessions de travail et 3 concerts de préparation (à Créteil, Toulouse et Brétigny) en préambule du Championnat de France. En résidence au CRR de Créteil, nous nous sommes préparés intensément, le programme étant particulièrement exigeant et motivant.

### **Pouvez-vous nous parler de la composition de votre brass band ?**

**F. D. :** Le Paris Brass Band est constitué de musiciens professionnels (Orchestre de l'Opéra de Paris, Musique de l'Air, Musique des Gardiens de la Paix, Garde Républicaine, etc.), d'étudiants (CNSM de Paris, Pôles Supérieurs, CRR, etc.) et de musiciens amateurs. Leur envie de jouer ensemble a posé les bases de cette structure, devenue un groupe associatif soudé au sein duquel chacun agit en qualité de bénévole.

### **Quelle a été l'ambiance lors du CNBB ? Comment gérez-vous votre stress ?**

**F. D. :** Une très belle ambiance, un public très chaleureux et enthousiaste. Ces moments de Championnat permettent également aux musiciens des différents ensembles de se

rencontrer, de s'écouter et d'échanger, éléments précieux pour tous.

Concernant la gestion du stress, nous commençons à être habitué aux concours nationaux et internationaux. La gestion du stress passe surtout par une grande concentration et le grand engagement des musiciens et accompagnants, afin de se placer dans les meilleures dispositions et conditions possibles.

### **Vous êtes aujourd'hui sacré champion de France, qu'est-ce que cela représente ?**

**F. D. :** C'est notre 6<sup>e</sup> titre en 6 participations. Cela représente pour le groupe beaucoup de fierté, d'émotions, mais également la récompense d'un travail très exigeant. Le brass band est un ensemble orchestral qui demande beaucoup de sacrifices (temps passé en répétition, de travail personnel, de préparation, d'organisation, etc.). Mais cet engagement est récompensé par une aventure musicale et humaine hors du commun.

### **La prochaine étape est votre participation au championnat européen ? Quels sont vos projets pour l'année à venir ?**

**F. D. :** Avant la préparation au Championnat d'Europe (Montroux en avril 2019) nous allons retourner à la rencontre de ▶



notre public pour divers concerts en France et à l'étranger, des séances scolaires, l'encadrement du Brass Band Junior du CRR de Créteil, des enregistrements, la création de nouvelles œuvres de notre compositeur en résidence : Fabien Cali, et un concert très spécial pour fêter les 10 ans du Paris Brass Band. Viendra ensuite, en effet, le moment de nous préparer, toujours aussi activement, pour le Championnat d'Europe 2019, pour lequel nous défendrons et tenterons de porter très haut les couleurs de la France.

### Quels conseils pouvez-vous donner aux brass band qui concourent pour la première fois ?

**F. D. :** De tels concours apportent beaucoup d'évolutions positives au sein des ensembles : une nécessaire évolution musicale puisque l'interprétation se doit d'être la plus convaincante possible ; mais également une aventure humaine et associative fantastique. Aux brass band qui concourent pour la première fois, je conseillerais de se préparer au mieux, de la manière la plus sérieuse et exigeante possible, afin de pouvoir prendre du recul sur scène et donc beaucoup de plaisir à restituer une interprétation commune et ainsi partagée. ■

#### BRASS BAND 2018

## GROS PLAN SUR LES MEMBRES DU JURY 2018



3

#### PHILIP SPARKE

Philip Allen Sparke est né à Londres en 1951 et a étudié la composition, la trompette et le piano au «Royal College of Music», où il obtient l'Associate Diploma (ARCM). Son intérêt pour les brass bands est apparu pendant ses études. Il a joué au sein du «College Wind Orchestra» et a créé un brass band étudiant, pour lequel il a composé plusieurs œuvres.

Dans les années 1975, ses premières œuvres sont publiées : *Concert Prelude* (pour brass band) et *Gaudium* (pour wind band) notamment. Un intérêt croissant des professionnels pour sa musique le conduit à composer sa première grande commande *The Land of the Long White Cloud*, réalisée dans le cadre des «Championnats du Centennial Brass Band en Nouvelle-Zélande».

Il a remporté à trois reprises le «EBU New Music for Band Competition» (avec *Slipstream*, *Skyrider* et *Orient Express*) et a écrit pour des championnats de brass band en Nouvelle-Zélande, en Suisse, en Hollande, en Australie et au Royaume-Uni, dont trois fois pour les finales britanniques au Royal Albert Hall.

Dans les années 95, il reçoit plusieurs commandes internationales, notamment de la part de brass bands des États-Unis et du Japon. En 1996, «l'us Air Force Band» lui a commandé et enregistré *Dance Movements*, qui a remporté le prestigieux «Prix Sudler» en 1997. En septembre 2000, il a reçu la médaille «Illes Medal of the Worshipful Company of Musicians» pour ses services aux brass bands.

Enfin, en mai 2000, il a pris la décision de devenir compositeur à temps plein en fondant sa propre maison d'édition, «Anglo Music Press». La maison d'édition se consacre à la publication de toutes ses œuvres ainsi que des enregistrements de ses œuvres.

#### THIERRY DELERUYELLE

Thierry Deleruyelle est un compositeur, chef d'orchestre et percussionniste français diplômé du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (CNSM) où il obtient les prix de percussion, harmonie, contrepoint, fugue et formes ainsi que les diplômes d'analyse et d'orchestration. Il valide les diplômes de Formation Supérieure (DFS) d'Écriture et de Percussion mention Très Bien à l'unanimité.

Ses compositions l'ont amené à travailler avec des artistes de renom et à être enregistré sur CD par des orchestres du monde entier. On lui doit des œuvres pour orchestre d'harmonie, brass band, musique de chambre et soliste mais aussi des spectacles mêlant musique, texte et mise en scène. Il remporte les 1<sup>ers</sup> Prix aux concours internationaux de composition de Saint-Amand-les-Eaux en 2005 et Haize Berriak (Espagne) en 2009. Parmi ses nombreuses commandes, il est le premier compositeur français à écrire la pièce imposée du «concours européen de Brass Band» de la division Championship en 2016 et la pièce imposée du «British Open 2017» avec *Fraternity*. Il remporte 2 prix décernés par «4barsrest» : «Pièce imposée de l'année 2016» et «Révélation de l'année 2016».

Il dirige plusieurs formations sur invitation ainsi que «l'Orchestre Voltige» dont il est l'un des membres fondateurs et le chef d'orchestre. Il enseigne aussi l'orchestration et la percussion au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai d'où il est issu.

Enfin, il est percussionniste à «l'Orchestre d'harmonie de la Police Nationale» et a eu l'opportunité de jouer avec «l'Orchestre National de France», «l'Orchestre Philharmonique de Radio France», «l'Orchestre National de Lyon» ou encore «l'Orchestre National d'Île de France.»

Impliqué dans la défense du droit d'auteur et des ensembles à vents, il a été membre de la commission de la musique ▶

3 Les membres du jury évaluent «à l'aveugle» le passage des brass bands  
Photo © Camille Matet

symphonique de la SACEM de 2012 à 2015, membre du comité directeur Variétés du Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs (SNAC) et membre du conseil d'administration de l'AFEEV.

### MANU MELLAERTS

Manu Mellaerts étudie la trompette, la musique de chambre et la pédagogie à l'Institut Lemmens de Louvain, puis au Conservatoire de Bruxelles où il obtient un diplôme supérieur en trompette et en musique de chambre. Après avoir travaillé avec P. Thibaud à Paris, R. Delmotte à Versailles et E. Tarr à Bâle, il remporte le concours belge «Tenuto» en 1985 et est lauréat au concours international de trompette à Toulon en 1987.

De 1984 à 1986, il est trompette solo à «l'Orchestre de la Radio Flamande», et également professeur à l'Institut Lemmens à Louvain jusqu'en 1987.

Il est également professeur au Conservatoire de Bruxelles

depuis 1986 et premier trompette solo à «l'Orchestre de l'Opéra National de La Monnaie» (Bruxelles).

Manu Mellaerts se produit avec des ensembles de musique de chambre, travaille en tant que chef invité avec des orchestres de jeunes musiciens et avec des orchestres à vent en tant que soliste. Il joue dans de nombreux pays européens, plus particulièrement le répertoire baroque et classique.

Pendant de nombreuses années, il partage un vaste répertoire avec le célèbre organiste belge Luc Ponet partout dans le monde et donne des récitals avec sa femme, la pianiste Katrien Verbeke. Il a régulièrement été invité en tant qu'enseignant des Master Classes d'été internationales en Espagne, Hollande, Allemagne, Suisse, Italie, Royaume-Uni, France et Norvège. Il est également le fondateur et directeur artistique de l'ensemble de cuivres «Belgian Brass», ainsi que du trio de trompette «G-Brass», avec Slawomir Cichor (Pologne) et Jose Chafer (Espagne), accompagnés par Luc Ponet. ■



### BRASS BAND 2018

## RENCONTRE AVEC THIERRY DELERUYELLE, MEMBRE DU JURY

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

### ***Vous êtes pour la première fois membre du jury de ce CNBB : comment cela s'est-il déroulé ?***

En effet, c'est la première fois que je fais partie du jury, ici et en France. J'étais entouré d'illustres compères puisque le président du jury était Philippe Sparke, l'un des compositeurs les plus connus, une idole pour moi et de Manu Mellaerts qui est un grand trompettiste Belge, connu internationalement.

Dans ce championnat et à la différence d'autres pays, nous jugeons toutes les divisions du brass band. Nous commençons par les plus modestes jusqu'aux plus hautes expérimentées, alors qu'en Angleterre, par exemple, les jurys sont différents pour chaque division.

### ***En tant que membre du jury vous évaluez les passages des brass bands «à l'aveugle». Pour vous, est-ce un avantage ou un inconvénient ?***

Chaque orchestre se voit attribuer une pièce imposée qui est décidée par une commission au sein de la CMF. Ensuite, chaque brass band doit choisir une seconde pièce, la pièce au choix, et doit la défendre aussi bien que la première. C'est la moyenne de ces deux pièces qui leur donne le résultat final.

En tant que membre du jury, nous sommes «à l'aveugle», mais ça n'est pas toujours le cas. Certains concours commencent à abandonner ce système car certaines personnes considèrent que l'œil «entend» aussi certaines choses.

Nous avons, dans le cas d'un concours comme celui-ci, une écoute qui est extrêmement concentrée sur la partition. Nous nous efforçons d'avoir une écoute globale, sans jugement de valeur par rapport à ce que l'on voit. Personnellement, je connais beaucoup de membres des brass bands, donc dans un cas comme le mien c'est vraiment intéressant de séparer ces deux choses là. Si je n'étais pas derrière le rideau, la question de l'objectivité et de l'impartialité se

poserait forcément. Mais peut-être qu'avec cette méthode nous sommes plus durs, je ne sais pas.

Avec Philippe Sparke et Manu Mellaerts nous avons fait ce que nous pensions être le plus juste et la plupart du temps nous étions totalement d'accord. Ça s'est très bien passé, nous avons beaucoup discuté, échangé, mais l'essentiel était vraiment commun.

### ***Quelles sont les difficultés à évaluer un championnat comme celui-ci ?***

De plus en plus de brass bands jouent extrêmement bien et cela représente une vraie difficulté. Les orchestres sont très proches les uns des autres et il faut pourtant les départager. Il y a beaucoup de paramètres à prendre en compte, il y a la part des solistes, l'ensemble, la technique, la texture, l'intonation etc..

Tout doit être pris en compte sur une seule écoute et c'est vraiment complexe. Il y a une vraie tension du «one shot», nous ne pouvons pas nous dire «cette fois-ci je fais l'impasse, je le réécouterai mieux ensuite». Nous devons être parfaitement concentrés dans le Championnat du samedi 14h au dimanche 19h et c'est très compliqué d'être concentré tout le temps.

### ***Qu'avez-vous pensé du choix des œuvres libres et certaines vous ont-elles surpris ?***

Il y a eu de très bons choix, souvent ambitieux. Avec cette œuvre libre, les brass bands veulent tous donner le meilleur et essayent d'avoir la meilleure note également. C'est très intéressant. Mais parfois il peut y avoir un manque de clarté car le morceau choisi est trop ambitieux par rapport au niveau réel du brass band. Personnellement, je trouve que l'important c'est déjà d'essayer. Chaque brass band joue «pour la gagne» certes, mais je pense que ça va bien au-delà de ça. ▶

Après le concours, il faut que le championnat leur apporte quelque chose car le risque est qu'il y a souvent des déçus et j'ai souvent peur que cela soit contre-productif pour ceux qui n'ont pas été premiers.

Il ne faut pas oublier que ce sont des orchestres amateurs, qui donnent de leur temps avec un nombre incalculable de répétitions, et un grand investissement car ce sont des œuvres très exigeantes. Et le fait de se retrouver en troisième ou deuxième position, cela peut être décevant. L'important c'est d'encourager tous ces musiciens à progresser et ce n'est sûrement pas de les démobiliser.

Le mouvement brass band est très exigeant et le Championnat est organisé à la manière professionnelle donc nous nous devons de juger, nous ne sommes pas là pour distribuer des bons points. Ce n'est pas toujours évident.

### **Les délibérations pour sacrer le Champion de France ont-elles été compliquées ?**

Le Paris Brass Band est sacré Champion de France et aura la chance de nous représenter lors du Championnat Européen à Montreux. Le choix n'a pas été si facile. L'écart avec le Haut de France Brass Band (vainqueur de la dernière édition) n'est pas énorme puisque seulement 2 points les séparent. Pour moi, il n'y a pas un fossé entre les deux mais il y a tout de même un vrai gagnant !

Par ailleurs, le jury dans son ensemble a remarqué que le Brass Band de Lyon, promu de l'année dernière et qui donc concourait pour la première fois en catégorie honneur, était vraiment une belle surprise. Il a obtenu la très belle note de 89 points. ■



4

## BRASS BAND 2018

# FOCUS SUR LES BRASS BANDS DE L'OUEST

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

**Pour sa 14<sup>e</sup> édition, le Championnat National de Brass Band (CNBB) s'est déroulé à la Cité des Congrès de Nantes. L'occasion de revenir sur les brass bands de l'ouest de la France ayant participé à la compétition**

### **BRASS BAND DE HAUTE BRETAGNE**

Créé et dirigé par le tubiste, compositeur et pédagogue Thierry Thibault comme « Ensemble de Cuivres et Percussions » du Conservatoire de Saint-Malo, puis rebaptisé « Wonderbrass », l'ensemble s'installe dans l'agglomération rennaise. Il se transforme en 2012 sous l'impulsion de son nouveau directeur musical, Emmanuel Descol, en Brass Band de Haute-Bretagne. Cette formation réunit aussi bien des musiciens amateurs que professionnels, animés par la même envie de développer et de promouvoir le répertoire si particulier et encore méconnu du Brass Band en Bretagne et dans le grand Ouest.

### **3BS : BRASS BAND LORIENT BRETAGNE SUD**

Le 3Bs, né en 2010, regroupe les élèves et leurs professeurs des classes de cuivres et de percussions des écoles de musique et conservatoires du pays de Lorient, ainsi que des musiciens amateurs d'excellent niveau.

Cette formation travaille dans la pure tradition des Brass Bands anglais, n'hésitant pas, depuis sa création, à inviter des chefs et solistes prestigieux tels que Florent Didier, Claude Kaesmaker, Anthony Galinier, Alexis Demailly ou encore Bastien Baumet.

Les 35 musiciens du 3Bs interprètent avec passion un répertoire éclectique, accessible à tous les publics, allant d'œuvres ▶

4 Le Brass Band Lorient Bretagne Sud lors du Championnat National de Brass Band  
Photo © Camille Matet



5 Le Brass Band du Pays Bourguellois pendant du Championnat National de Brass Band  
Photo © Camille Matet

originales à des arrangements de musique classique, de film et de variété.

Par son action pédagogique auprès du jeune public, le 3BS contribue vivement au développement des classes de cuivres et de percussions de la région Bretagne.

#### LE BRASS BAND DU PAYS BOURGUEILLOIS

Le Brass Band du Pays Bourguellois a vu le jour, sous l'impulsion de Michaël Auclert, en 2010. Réunissant des musiciens issus des différentes harmonies du Pays Bourguellois (Indre et Loire) et même au-delà, ce type de formation est unique sur ce territoire. Il permet d'offrir une nouvelle forme d'expression musicale, le répertoire brass band, tant au public de plus en plus nombreux à venir les écouter, qu'aux musiciens qui forment l'ensemble.

Composé essentiellement de musiciens amateurs, le Brass Band recherche toutes les opportunités de progression en participant à des master-classes avec des professionnels renommés et en travaillant le «son brass band» avec les directeurs des meilleures formations françaises.

La variété de son répertoire, qui enchaîne musiques de films, compositions spécifiques pour brass band, musiques Celtiques, standards de jazz ou pièces plus techniques de concours, permet de faire progresser individuellement chaque musicien, de valoriser ses solistes et de perfectionner la musicalité de l'orchestre. Les sonorités chaudes et brillantes des cuivres, rehaussées par les percussions dans l'exécution de ce répertoire, sont toujours appréciées par le public qui le suit ou le découvre.

#### WEST BRASS BAND

Le West Brass Band est né de l'amitié entre Julien Tessier, Amélie et Ronan Heurtin qui souhaitaient partager avec d'autres amis, musiciens de la région Pays de la Loire, leur passion pour le brass band, formation orchestrale encore parfois méconnue dans l'ouest de la France.

Constitué de musiciens amateurs et professionnels, d'enseignants, de jeunes étudiants et de retraités musiciens, le West Brass Band est né en septembre 2013.

Sous la direction musicale de Julien Tessier, l'ensemble est devenu un acteur majeur rayonnant sur la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Vendée et les Charentes, grâce à un répertoire alliant tous types d'esthétiques musicales : non seulement des pièces du répertoire de brass band, mais éga-

lement des transcriptions d'œuvres symphoniques. Plusieurs membres de l'ensemble ont pu s'illustrer comme solistes, en interprétant plusieurs pièces, notamment celle de Philip Sparke ou de Bert Appermont.

En juin 2015, le West Brass Band a obtenu un 2<sup>e</sup> prix en 1<sup>re</sup> division, ainsi qu'un 1<sup>er</sup> prix pour la meilleure soliste, Amélie Heurtin, à l'Open de France de Brass Band d'Amboise. Dans son optique de démocratisation du brass band dans l'Ouest, la jeunesse de son ensemble et son dynamisme l'amène à avoir une saison artistique et pédagogique intense, notamment avec une participation régulière à «La Folle Journée de Nantes».

#### BRASS BAND DES PAYS DE LA LOIRE

Le Brass Band des Pays de la Loire (BBPL) regroupe de talentueux instrumentistes, dont un tiers de professionnels et deux tiers d'amateurs éclairés.

La qualité et l'enthousiasme de ses musiciens, l'aventure humaine partagée au travers des concerts, des concours font que, 20 ans plus tard, la magie musicale opère toujours. Tout est là, dans cette envie, cette volonté d'échanges conviviaux, qui conduit le Brass Band des Pays de la Loire à poursuivre cette idée : promouvoir et partager cette passion pour les cuivres avec tous les publics.

Le Brass Band des Pays de la Loire propose un répertoire éclectique et ambitieux où figurent aussi bien des pièces originales pour Brass Band, souvent issues du répertoire anglo-saxon, des musiques de film, des standards de jazz, des adaptations d'œuvres classiques ou encore des pièces pour solistes. C'est ainsi que l'ensemble a eu le plaisir de se produire lors de concerts avec des solistes de renom parmi lesquels Guillaume Cottet Dumoulin (trombone solo de l'Orchestre de Paris), Pascal Clarhaut (trompette solo à l'Orchestre de l'Opéra National de Paris) et aussi l'American Horn Quartet.

Lors de sa participation au Championnat National de Brass Band, en janvier 2015 à Lille (59), le Brass Band des Pays de la Loire a obtenu un 1<sup>er</sup> prix dans la 2<sup>e</sup> division.

Le Brass Band des Pays de la Loire est en résidence au CRR d'Angers (49), il est régulièrement invité dans de grands festivals, notamment à la «Folle Journée de Nantes» (44). ■



# PARTENARIAT : HENRI SELMER PARIS

REPORTAGE | PAR CAMILLE MATET

**L'entreprise est fondée en 1885 par Henri Selmer, clarinettiste renommé, qui fabrique d'abord des anches dans son atelier situé à Montmartre, puis des clarinettes.**

Henri Selmer obtient en 1904 une médaille d'or pour ses clarinettes lors de l'exposition universelle de Saint Louis (USA). En 1921, la société commence la fabrication de saxophones puis reprend, en 1929, la société d'Adolphe Sax.

Le modèle Mark VI produit dans les années 1950-1960 est reconnu par de nombreux musiciens comme étant le meilleur saxophone jamais produit et le groupe Henri Selmer Paris est devenu le leader mondial de la facture de saxophones haut de gamme. Les pièces sont fabriquées dans ses usines de 11000 mètres carrés à Mantes-la-Ville, dans les Yvelines. La société, qui est restée sous le contrôle de la famille depuis l'origine, compte environ 500 salariés et a affiché en 2017 un chiffre d'affaires de 34 millions d'euros. Elle est, depuis janvier, entrée en négociation exclusive avec le groupe d'investissement Argos Soditic, dès lors actionnaire majoritaire de l'entreprise.

Le 1<sup>er</sup> février dernier, la CMF a annoncé la signature d'un partenariat avec l'entreprise Selmer. Ce partenariat a pour objet de permettre aux musiciens amateurs, adhérents CMF, d'accéder aux instruments Henri Selmer avec des conditions préférentielles : réduction de 5 % sur la gamme SeleS pour les adhérents CMF et 10 % de réduction sur les anches pour les directeurs d'écoles de musiques adhérentes CMF et directeurs de structures.

À cette occasion, nous avons rencontré Jérôme Selmer, Directeur Général de l'entreprise Henri Selmer Paris.

**Vous venez d'annoncer la vente de l'entreprise Selmer, pouvez-vous nous en dire plus ?**

**JÉRÔME SELMER :** L'entreprise est une entreprise familiale qui a été créée par mon arrière-grand-père, Henri Selmer en 1855 et c'est ce nom que vous voyez sur nos instruments. Cela fait donc bientôt 133 ans qu'elle existe et moi je représente la 4<sup>e</sup> génération.

Aujourd'hui, l'entreprise est à un tournant et doit faire des choix rendus nécessaires pour assurer son développement. Cela touche aussi bien l'outil de production : machines, embauche, formation, transmission des savoirs faire, que la partie communication avec, par exemple, le renouvellement de notre site internet. Nous souhaitons le rendre plus moderne et également créer un site en ligne pour faire du e-commerce.

Il y a ensuite le volet commercial. Nous avons besoin de commerciaux pour nous aider à être beaucoup plus performants dans certains pays par exemple.

Donc tout ceci a un coût et a besoin d'être chiffré et budgété pour prendre les bonnes décisions. ▶

1 Fabrication d'un bec de saxophone Selmer  
2 Détail d'un saxophone Selmer  
Photos © Camille Matet



3 Préparation à la soudure du pavillon du saxophone  
 4 Soudure du pavillon du saxophone  
 5 Gravure exécutée manuellement sur chaque saxophone  
 Photos © Camille Mater

Malheureusement la famille Selmer ne pouvait plus se permettre d'avancer seule car les coûts à engager étaient trop élevés. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers un partenaire investisseur, le fond de capital-investissement Argos Sodic, qui a l'habitude de travailler dans ce genre de contexte et d'aider les entreprises financièrement sans les empêcher de se développer. C'était la meilleure solution.

Nous partageons, avec le fonds Argos Sodic, la même vision de l'évolution de l'entreprise à 5 ans. Nous avons obtenu un certain nombre de garanties avant de signer avec eux : le personnel reste en France, nous travaillons sur le territoire français, il n'y a pas de plan de licenciement, nous préservons l'âme de nos produits et on ne remet en question, ni la politique des salaires, ni les accords sociaux définis avec le personnel.

Je considère que c'est une transaction positive avec des moyens financiers sécurisés, ce qui va nous permettre de mettre à flot certains chantiers plus vite que prévu, avec les équipes en place qui sont performantes. J'ai également accepté de continuer à être le directeur général comme il

m'a été demandé et je réinvestis dans l'entreprise, donc j'ai vraiment confiance pour l'avenir.

#### **Quelles sont les caractéristiques des instruments Henri Selmer ?**

**J. S. :** Nous sommes les leaders dans le monde du saxophone. Je pense que nous nous démarquons par la qualité et le travail d'analyse sur le terrain. Nous essayons de nous améliorer en permanence, notamment grâce aux outils modernes de simulation et de numérisation. Aujourd'hui, nous sommes capables d'analyser un instrument à travers la numérisation. L'entreprise Henri Selmer s'est toujours démarquée par la signature acoustique de ses instruments : c'est sa marque de fabrique, les instruments ont une âme, ils n'ont pas un son neutre.

Je décrirais nos instruments comme modulables : chacun peut trouver son saxophone. Celui-ci peut s'adapter à tous les types de musique : classique, jazz, contemporaine etc. La qualité des instruments Selmer fait que chacun y trouve sa personnalité, tous les artistes peuvent trouver leur sonorité. Et ce qui nous permet d'obtenir tous ces résultats, c'est la relation très proche et très fusionnelle entre l'usine, le siège et surtout les musiciens. Nous travaillons en permanence avec des musiciens. On est quasiment tous musiciens ici. Ce sont les musiciens qui guident la signature acoustique des instruments Selmer et qui leur permettent d'avoir cette signature sonore.

#### **Pour quelles raisons avez-vous conclu un partenariat avec la CMF ?**

**J. S. :** L'entreprise Henri Selmer et moi-même attachons beaucoup d'importance au marché amateur. Selmer ce n'est pas uniquement des instruments de professionnels pour des professionnels, mais aussi des instruments à destination des amateurs. La Confédération Musicale de France caractérise bien ce milieu amateur très dynamique et je suis fier d'avoir été la première entreprise à avoir signé un partenariat dans les instruments à vent.

J'espère que nous allons pouvoir concrétiser très rapidement ce partenariat par des actions sur le terrain qui vont permettre à nos équipes de rencontrer les orchestres et autres ensembles, d'être à l'écoute de leurs attentes. Tous les professionnels ont bien sûr d'abord été amateurs donc c'est essentiel pour nous de les rencontrer et de les écouter. ■



# PARTENARIAT SEAM

BONNES PRATIQUES | PAR MARINE WALSH-FOUCAUD

**Le Code de la propriété intellectuelle (CPI) définit les conditions de protection des œuvres de l'esprit au bénéfice de leurs auteurs, ayants droit ou ayants cause, et prévoit à cet effet les modalités de mise en œuvre du droit de reproduction qui leur appartient.**

## QU'EST-CE QUE LA SEAM ?

La SEAM (Société des Éditeurs et Auteurs de Musique) est la société de perception et de répartition de droits de propriété littéraire et artistique, agréée, conformément aux articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, en matière de droit de reproduction par reprographie des œuvres musicales graphiques. Elle perçoit et répartit également la rémunération pour copie privée numérique graphique.

Elle propose 3 conventions qui autorisent les écoles de musique, les sociétés musicales et les chorales à la reproduction de musique graphique sous certaines conditions. Les conventions sociétés musicales et chorales sont indépendantes de la convention Écoles de musique qui ne s'adresse qu'aux activités internes d'enseignement des établissements. Pour tout savoir sur ces 3 conventions, consultez notre boîte à outils dédiée à la SEAM : [SITE http://bit.ly/2FgoNkI](http://bit.ly/2FgoNkI)  
Pour télécharger les modèles de convention, rendez-vous sur [SITE www.seamfrance.fr](http://www.seamfrance.fr).

## LE PARTENARIAT ENTRE LA CMF ET LA SEAM

Les contacts permanents entre la CMF et la SEAM font évoluer d'année en année ces conventions et permettent aux adhérents de la CMF de bénéficier de tarifs réduits sur leur redevance annuelle. Suite à un accord signé en juillet 2014, les tarifs privilégiés s'adressent aux écoles de musique CMF, mais aussi aux sociétés musicales CMF qui bénéficient également de réductions équivalentes à 5 % sur les tarifs généraux proposés dans les conventions SEAM (hors chorales, ensembles vocaux et orchestres symphoniques). Les signataires des conventions SEAM règlent une redevance forfaitaire annuelle calculée selon leur effectif. Le paiement de la rémunération due à la SEAM est effectué au plus tard le 31 mars de chaque année.

Consultez les grilles tarifaires : [SITE http://bit.ly/2FgoNkI](http://bit.ly/2FgoNkI)

## LA SUBVENTION SEAM 2018

Dans le cadre du partenariat entre la CMF et la SEAM, une nouvelle convention a été signée pour l'année 2018.

Cette convention prévoit l'attribution d'une aide financière de la part de la SEAM dédiée au remboursement des conducteurs achetés pour les membres des jurys dans le cadre des concours nationaux d'ensembles musicaux agréés par la CMF, ainsi que dans le cadre des événements organisés par la CMF.

Cette subvention est destinée :

- aux structures adhérentes à la CMF qui organisent un concours, pour l'achat des conducteurs des œuvres imposées.
- aux ensembles adhérents à la CMF qui se présentent à un concours pour l'achat des conducteurs des œuvres libres.

**i** Les organisateurs des concours d'ensembles musicaux s'engagent à informer les ensembles participants de l'existence de cette subvention et à leur expliquer les différentes démarches à effectuer pour obtenir le remboursement des factures, au moins 2 mois avant le concours.

Les structures adhérentes et ensembles doivent envoyer les factures originales des conducteurs à la CMF au plus tard 1 mois après la date du concours, pour être remboursés.

**i** Au-delà des délais annoncés ci-dessus, la CMF se réserve le droit de ne pas rembourser les factures. Les frais de port et de TVA ne seront pas pris en charge et la distinction devra être visible sur la facture. Les factures doivent être claires et lisibles, la CMF ne pourra pas rembourser les sociétés et/ou ensembles si cela n'est pas le cas.

Les factures sont à envoyer de préférence par mail scanné à : [MAIL marine.foucaud@cmf-musique.org](mailto:marine.foucaud@cmf-musique.org)  
ou par courrier à :

CMF - Marine Walsh-Foucaud  
10/12 avenue de la Marne - 92120 Montrouge ■

# PROGRAMME D'AIDE DE LA SEAM

AUX PARTOTHÈQUES OU BIBLIOTHÈQUES MUSICALES  
DES ÉCOLES ET CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

BONNES PRATIQUES | PAR CARL PLESSIS

Conformément à la réglementation en vigueur, la SEAM réserve 25 % de ses perceptions de la redevance copie privée (issue de l'utilisation numérique de son répertoire graphique) à différentes actions culturelles. Depuis neuf ans, la SEAM met en place une aide financière destinée aux écoles et conservatoires de musique, afin de permettre à leurs élèves un accès plus large aux œuvres musicales éditées. En 2016,

elle a pu aider ainsi près d'une centaine de bibliothèques de conservatoires pour une subvention totale de 160 000 €.

Ce programme d'aide à l'achat de partitions dans le commerce est réservé aux écoles et conservatoires de musique quel que soit leur statut. S'il s'agit d'un établissement dépendant d'une collectivité locale, le dossier peut être présenté ►

par la collectivité. L'établissement demandeur doit avoir obligatoirement en son sein une bibliothèque ou une partothèque organisée et un responsable, même à temps partiel, pour gérer celle-ci. Le dossier de demande devra comporter la liste des œuvres que l'établissement souhaite acquérir dans le commerce, ainsi que le budget des achats envisagés pour une année. Il s'agit du budget total annuel envisagé par l'établissement. L'établissement devra indiquer en outre les montants de ses budgets d'achats des deux dernières années avec la liste des titres acquis et la copie des factures. Il s'agira de musique protégée, de tous types de répertoire, y compris les ouvrages pédagogiques et les méthodes. Le montant de l'aide accordée par demande sera au minimum de 40 % du montant du budget envisagé, avec un plafond de 5000 euros par établissement. Chaque établissement ne pourra bénéficier que d'une attribution par année civile. Priorité sera donnée aux établissements n'ayant jamais bénéficié du programme.

Pour constituer le dossier :

- Téléchargez ou demandez à la SEAM le texte du programme d'aide
- Téléchargez le formulaire de demande
- Rédigez une présentation de l'organisation interne de la

bibliothèque ou de la partothèque, en la détaillant au mieux – Enfin, renvoyez par courrier ou par mail à la SEAM, votre dossier dûment complété et signé à l'adresse : Société des Éditeurs et Auteurs de Musique (SEAM) 43, rue du Rendez-Vous 75012 Paris

**TÉL.** 0142967646

**MAIL** [seamfrance@free.fr](mailto:seamfrance@free.fr)

**SITE** [www.seamfrance.fr](http://www.seamfrance.fr)

Si la SEAM accorde l'aide à l'établissement, elle sera en mesure de lui verser le financement selon les modalités suivantes :

- Au moment de l'acceptation définitive par le Conseil d'administration de la SEAM, les établissements recevront une convention de financement à nous retourner signée.

- La somme totale sera versée à la réception par la SEAM de la totalité des factures d'achats de partitions composant le budget total annuel présenté dans le dossier (et non uniquement les factures d'achats qui correspondent au montant de l'aide).

- Pour envoyer lesdites factures, l'établissement disposera d'un délai d'un an à compter de la date de réception de la convention de financement par la SEAM. Faute de quoi, l'établissement s'engage à restituer à la SEAM la totalité de l'aide accordée. ■

# USAGES PÉDAGOGIQUES DES OUTILS NUMÉRIQUES APPEL À CANDIDATURE

BONNES PRATIQUES | PAR CARL PLESSIS

**Élément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement a constitué et constitue encore un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire**

Du fait d'une politique d'investissement et d'équipement des structures, l'Éducation Nationale est aujourd'hui un terrain d'études concernant les Environnements Personnels d'Apprentissages (EPA). Il s'agit d'un écosystème d'outils, numériques ou non, qui accompagnent les apprenants dans leurs activités d'apprentissage, en particulier en dehors de l'établissement. S'il est pensé dans le cadre d'un cursus, il repose sur une communauté d'apprenants et d'enseignants.

Pourtant, malgré ce modèle, les établissements d'enseignement artistiques n'ont encore que relativement peu bénéficié d'investissements similaires. S'il est probable que l'écart numérique entre l'Éducation Nationale et l'éducation artistique soit amené à se résorber dans les prochaines années, aucune étude n'a été actuellement menée pour définir les spécificités des EPA pour l'enseignement musical.

Au-delà des logiciels de gestion administrative, au volet pédagogique souvent très restreint, qui se développent, l'offre de logiciels ou d'applications pédagogiques croît de manière exponentielle et les usages numériques se développent un peu partout dans les structures d'enseignement de la musique, soit du fait des élèves, soit souvent à l'initiative d'un ou quelques professeurs.

On en parle dans beaucoup d'organismes liés à l'enseignement spécialisé mais comment réfléchir et construire ensemble ? Fin 2015, la CMF a décidé d'enclencher une démarche globale en ouvrant un groupe de travail et y invitant tous ceux qui souhaitaient y participer. Elle s'est aussi efforcée, de son côté, à se rendre aux rencontres organisées par les autres organismes (APFM, CDF, Cefedem AuRA, CNFPT, FNEIJMA).

Elle a ainsi commencé à répertorier, avec l'APFM, des outils pensés à destination des établissements d'enseignement artistique, faisant apparaître des catégories d'usages :

- création sonore, séquençage, traitement du son ;
- édition et lecture de partition ;
- ear training, théorie musicale, solfège, FMAO ;
- playback, accompagnement musical ;
- encyclopédie et plateforme de streaming de la musique ;
- catalogue des enregistrements de pièces ;
- échanges à distance professeur/élève ;
- etc.

Mais en amont, qu'en est-il des usages déjà présents dans les structures, des pressentiments et des besoins de formation ? Qu'est-ce que ces nouveaux outils apportent à l'apprentissage de la musique ? En quoi transforment-ils (ou pas) ▶



les situations d'apprentissage ? Existe-t-il un prolongement numérique de l'apprentissage de l'élève au travers d'outils expérimentés en cours, avec ses professeurs et ses camarades pouvant intégrer l'Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA) ?

## LE PROJET

Il comporte deux parties :

### 1. Une enquête

La CMF et le Cefedem AURA souhaitent réaliser une enquête quantitative et qualitative sur la place des outils numériques au service de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement artistique (EEA). Un questionnaire sera réalisé et envoyé électroniquement auprès des EEA afin d'analyser leurs pratiques numériques.

Des entretiens seront également menés auprès d'établissements ayant déployé des outils numériques.

### 2. Une expérimentation

L'expérimentation a pour objet de sélectionner 3 à 5 établissements d'enseignement artistique volontaires pour participer à cette expérimentation qui se déroulera sur les deux années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Elle porte sur l'observation et l'analyse des usages pédagogiques des outils numériques dans les structures sélectionnées.

Durant l'année scolaire 2018-2019 : les établissements choisis et leur équipe feront un état des lieux de leurs usages en matière d'outils numériques (réflexions engagées, récits d'expérience, solutions d'ores et déjà utilisées, besoins envisagés). À partir des conclusions de ce travail, des demandes exprimées, et d'éventuels besoins nouveaux, un choix d'outils supplémentaires et leur prise en main sera proposé.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020 : les équipes pédagogiques expérimenteront et développeront, au départ des outils numériques retenus, de nouveaux usages pédagogiques qui seront observés et analysés.

À la fin des deux années, les établissements feront un bilan de l'expérimentation et en dégageront des pistes de réflexion.

## APPEL À CANDIDATURE POUR PARTICIPER À L'EXPÉRIMENTATION

### 1. Candidater

Les candidatures sont à envoyer par courriel à [MAIL.carl.plessis@cmf-musique.org](mailto:MAIL.carl.plessis@cmf-musique.org) avant le 20 avril 2018. Elles comprendront un descriptif succinct de l'établissement indiquant notamment sa localisation, le nombre d'élèves et de professeurs, les enseignements assurés ainsi qu'une lettre de motivation montrant l'intérêt de l'établissement candidat à l'intégration de l'outil numérique dans l'enseignement de la musique.

Les écoles, conservatoires et autres lieux d'enseignement de la musique seront retenus en fonction des critères suivants :

- taille et esthétiques musicales différentes ;
- avec et sans éclatement géographique ;
- réflexion sur la pédagogie numérique déjà engagée.

### 2. Calendrier prévisionnel de l'expérimentation

- mi-mai 2018 : sélection définitive des établissements ;
- 2 juin 2018 : table ronde au salon Musicora sur la question des EPA ;
- mi-juin 2018 : réunions de travail pour présenter l'expérimentation en présence de tous les participants ;
- septembre 2018 : rencontre sur site avec les équipes, organisation du travail pour choisir et prendre en main les outils ;
- années scolaires 2018-2019/2019-2020 : déroulement de l'expérimentation ;
- printemps 2020 : bilan de l'expérimentation par les structures sélectionnées.

À l'automne 2020, la CMF et le Cefedem AURA publieront les résultats du projet (expérimentation et enquête) et inviteront tous les organismes concernés à envisager et construire une suite ensemble.

**APFM** (Association des professeurs de formation musicale) :

**SITE** [www.apfm.asso.fr](http://www.apfm.asso.fr)

**Cefedem AURA** (Centres de formation des enseignants de la musique Auvergne-Rhône-Alpes) : **SITE** [www.cefedem-aura.org](http://www.cefedem-aura.org)

**CFD** (Conservatoire de France) : **SITE** [conservatoires-de-france.com](http://conservatoires-de-france.com)

**CMF** (Confédération musicale de France) : **SITE** [cmf-musique.org](http://cmf-musique.org)

**CNFPT** (Centre de formation de la fonction publique territoriale) :

**SITE** [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

**FNEIJMA** (Fédération nationale des écoles d'Influence jazz et musiques actuelles) : **SITE** [www.fnejima.org](http://www.fnejima.org)

# AGENDA

PAR CAMILLE MATET

## ÉVÉNEMENTS CMF

### INSCRIPTIONS AU CHAMPIONNAT D'ORCHESTRE D'HARMONIE POUR L'ECWO 2020

DATE LIMITE DES CANDIDATURES  
LE 27 AVRIL 2018

La CMF, en partenariat avec l'Association Française pour l'Essor des Ensembles à Vent (AFEEV), s'est engagée à sélectionner un orchestre d'harmonie de très haut niveau afin de représenter la France au Championnat Européen de 2020 (ECWO).

Pour cela, la CMF va organiser un championnat :  
- Ouvert à tous les orchestres français (adhérents et non adhérents à la CMF).

- La nomenclature instrumentale des orchestres doit correspondre aux standards de l'orchestre d'harmonie, composé d'instruments à vent, de cuivres et de percussions. Les instruments supplé-

mentaires sont autorisés lorsqu'ils apparaissent sur la partition des morceaux interprétés.

- Les orchestres doivent être de très haut niveau. ■

Informations et inscriptions :

Marine Walsh-Foucaud

**TÉL.** 0155 58 22 88 ;

**MAIL** [marine.foucaud@cmf-musique.org](mailto:marine.foucaud@cmf-musique.org)

### BRASS BAND EUROPÉEN DES JEUNES 2018

DU SAMEDI 28 AVRIL AU DIMANCHE 6 MAI  
2018 A UTRECHT (PAYS-BAS)

L'Association Européenne de Brass Band (EBBA) cherche un cornet soprano pour participer au Brass Band Européen des Jeunes qui se déroulera à Utrecht du 28 avril au 6 mai. ■

Plus d'informations et envoi des candidatures :

Marine Walsh-Foucaud

**TÉL.** 0155 58 22 88 ;

**MAIL** [marine.foucaud@cmf-musique.org](mailto:marine.foucaud@cmf-musique.org)

### CONCOURS D'ENSEMBLE MUSICAL

#### AGRÉE CMF

LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2018 À FOURMIES

La Fédération Régionale des Sociétés musicales Nord/Pas-de-Calais (FRSM Nord-Pas-de-Calais)

organise un concours pour orchestres d'harmonie, batteries-fanfars et orchestres de fanfare, à Fourmies (59) le 1<sup>er</sup> juillet 2018. ■

Informations et inscriptions FRSM Nord-Pas-de-Calais : **TÉL.** 03 28 55 30 20 ;

**MAIL** [frsm@orange.fr](mailto:frsm@orange.fr) ou Patrice Nimal :

**TÉL.** 06 86 80 82 10 ; **MAIL** [pnimal@orange.fr](mailto:pnimal@orange.fr)

Candidatures à adresser à FRSM Nord/Pas de Calais  
121 rue Barthélémy Delespaul 59000 Lille avant le  
26 mars prochain

### DIRECTION D'ORCHESTRE D'HARMONIE ET PERFECTIONNEMENT ET PRATIQUE EN ENSEMBLES

DU LUNDI 20 AU SAMEDI 25 AOÛT 2018

La CMF Champagne-Ardenne organise deux stages au lycée LaSalle à Reims-Thillois. Vous pouvez choisir entre la direction d'orchestre d'harmonie ou le perfectionnement et pratiques en ensembles. Le concert de clôture dans le cadre de l'opération « un été à Reims » aura lieu le samedi 25 août 2018 à 15 h 30 sur la place du forum. ■

Informations et inscriptions :

Françoise Harbulot

**TÉL.** 06 81 22 71 69 ;

**MAIL** [francoise.harbulot@orange.fr](mailto:francoise.harbulot@orange.fr)

**FESTIVAL KIOSQUE EN MUSIQUE**

LES 9 ET 10 JUIN 2018

La Confédération Musicale de France, l'association Orchestre à l'École et la Ville de Paris organisent ensemble le festival «Kiosque en Musique». L'objectif est de mettre en avant les musiciens amateurs de toutes les régions de France et de redonner vie aux 34 kiosques à musique de Paris. Rejoignez-les pour deux jours de fête en musique, dans des lieux de plein air chaleureux et conviviaux, empreints de poésie urbaine. ■

Informations : Béatrice Fontaine  
**TÉL.** 06 1103 73 27 / 0153 60 36 99  
**MAIL** kiosqueenmusique@gmail.com

**2 NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS LABELLISÉS CMF EN 2018****L'ACADÉMIE ET LE FESTIVAL «A BRASS OUVERTS»**

DU 9 AU 15 JUILLET 2018

L'association «A Brass Ouverts» située à Montréal du Gers, organise la seconde édition de l'Académie et du festival dédiés au Brass Band «A Brass Ouverts».

L'Académie aura lieu du 9 au 15 juillet prochain et le festival du 13 au 15 juillet. L'objectif est d'encourager la pratique collective de la musique autour du brass band et de la promouvoir auprès du grand public durant le festival. ■

Informations et inscriptions :  
**SITE** [www.abrassouverts.fr/academie](http://www.abrassouverts.fr/academie)

**L'ÉVÉNEMENT «SO'PERCU»**

LE DIMANCHE 8 AVRIL 2018

La Muse de Somain organise, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'événement So'percu le dimanche 8 avril. Il est composé d'un concours de percussionnistes ainsi que de divers événements comme des ateliers, des concerts ou encore des master class. ■

Informations et inscriptions :  
**SITE** <http://bit.ly/2EoetSI>

**ÉTRANGER****EBBC (EUROPEAN BRASS BAND CHAMPIONSHIP) 2018**

LE 6 MAI 2018 A UTRECHT

Le brass band Hauts-de-France, champion de France 2017, représentera la France au prochain championnat européen, le 6 mai prochain à Utrecht aux Pays Bas.

Il concourra aux côtés de 11 autres brass band européens :

- 3BA Concert Band/Allemagne;
- Brass Band Fröschl Hall/Autriche;
- Brass Band Willebroek/Belgique;
- Concord Brass Band/Danemark;
- Cory/Pays de Galles;
- De Wäldsang Rieks/Pays-Bas;
- Eikanger-Bjørsvik Musikklag/Norvège;
- Fairey Band/Angleterre;
- Stavanger Brass Band/Norvège;
- Valaisia Brass Band/Suisse;
- Whitburn Band/Écosse. ■

**ECWO (EUROPEAN CHAMPIONSHIP FOR WIND ORCHESTRAS) 2018**

LE 26 MAI 2018 A BRUXELLES

L'Orchestre d'Harmonie de l'électricité de Strasbourg, champion de France 2017, représentera la France au prochain championnat européen, le 26 mai prochain à Bruxelles.

Il concourra aux côtés de 8 autres orchestres d'harmonie européens :

1. (09h00) Orchestre d'Harmonie de l'électricité de Strasbourg de France
2. (10h15) Lillestrøm Musikkorps de Norvège
3. (11h30) Unión Musical Villamayorense d'Espagne
4. (13h30) Rødovre Concert Band du Danemark
5. (14h45) Uppsala Blåarsymfoniker de Suède
6. (16h00) Birmingham Symphonic Winds du Royaume-Uni
7. (18h00) Harmonie St. Michael van Thorn des Pays-Bas
8. (19h15) Koninklijke Harmonie Sint-Cecilia Rotem de Belgique
9. (20h30) Blasorchester Siebnen de Suisse. ■

Informations :  
**SITE** <http://ecwo.eu/Competition>



Photo © Camille Matet

**EN BREF****CONCERT D'ORCHESTRE À PLECTRE À LA PHILHARMONIE DE PARIS**

Véritable succès pour le concert de fin de stage national d'orchestre à Plectre qui s'est déroulé le 4 février dernier à la Philharmonie de Paris ! La CMF et la Philharmonie de Paris se sont réunies pour offrir aux musiciens pratiquant les instruments à plectre l'occasion de travailler ensemble un répertoire spécialement choisi pour célé-

brer les musiques de films d'Hitchcock, ainsi que d'autres œuvres pour orchestre à plectre du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Les participants, dirigés par Philippe Nahon étaient encadrés par quatre musiciens professionnels : Florentino Calvo, Vincent Beer-Demandier, Grégory Morello et Flavien Soyer.

Un concert complet pour cette fin de stage où les étudiants ont également eu la chance de travail-

ler avec 2 musiciens : Pascale Guillard, contrebassiste et Claire Demouveau, clarinetteste ainsi qu'un ensemble : «Sen Trio» composé de Vincent Limouzin (percussions), François Creamer (clarinette) et Jean-Luc Ponthieux (contrebasse). ■

Informations :  
**SITE** [www.cmf-musique.org/evenements/stage-national-dorchestre-a-plectre](http://www.cmf-musique.org/evenements/stage-national-dorchestre-a-plectre)

# musicora

LE GRAND RENDEZ-VOUS  
DE LA MUSIQUE  
ET DES MUSICIENS



dalenc.fr | Crédits photos : Shutterstock

**1/2/3 JUIN 2018**  
**GRANDE HALLE**  
**DE LA VILLETTE**  
**PARIS**

Plus d'informations et billetterie  
sur [www.musicora.com](http://www.musicora.com)  
[#musicora18](https://twitter.com/musicora18)

**1 SEUL BILLET D'ENTRÉE**  
**POUR DÉCOUVRIR :**

- 200 exposants
- 30 concerts
- 80 ateliers d'éveil musical et d'initiation à un instrument
- 30 conférences et émissions de radio en direct

**Concours européen  
de musique de chambre**  
ouvert à tous les genres musicaux

*Musiques  
d'Ensemble*

20, 21 et 22 avril 2018 - PARIS\*  
**32<sup>e</sup> édition**

\*Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris  
14, rue de Madrid - 75008 Paris



Fédération Nationale des Associations  
de Parents d'Élèves de Conservatoires  
et écoles de musique, de danse et de théâtre

**Clôture des inscriptions :**  
**3 avril 2018**

Dossiers d'inscription  
en français, anglais, allemand et espagnol  
[www.fnapec.fr](http://www.fnapec.fr)

Contact : [presidence@fnapec.fr](mailto:presidence@fnapec.fr)  
Tél. 06 83 51 83 11



Ministère  
de la Jeunesse  
et des Sports

Monceau  
Général Assurances





associathèque  
Partenaire de votre engagement

# Accompagner les associations dans leurs projets.

Associations, venez découvrir un univers d'informations, d'outils et de services :

- Des actualités juridiques, fiscales, comptables et sociales
- Des guides pratiques pour gérer votre association
- Des outils à télécharger
- Un « Village asso » pour partager votre expérience
- Des parutions et dossiers thématiques
- Un espace « Mon asso » pour valoriser et gérer votre association